

AVIS D'INFORMATION

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne se réunira le :

Mercredi 7 février 2024 à 20h
Salle des Fêtes de Gouvieux (38, rue de la Mairie)

Ordre du jour

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 décembre 2023.

Décisions prises par le Président en vertu de ses délégations.

ADMINISTRATION GENERALE

1. Désignation de représentants de l'Aire Cantilienne à l'Etablissement public foncier local de l'Oise et de l'Aisne (EPFLO)

FINANCES

2. Vote du budget primitif 2024 du budget principal - Affectation anticipée du résultat 2023 - Fixation des taux de fiscalité pour 2024
3. Vote du budget primitif 2024 du budget annexe du Service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés - Affectation anticipée du résultat 2023
4. Vote du budget primitif 2024 du budget « Mobilités »
5. Vote d'une autorisation de programme et de crédits de paiement pour la réalisation du PEM de la gare de Chantilly-Gouvieux
6. Fixation du produit de la taxe consacrée à la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) au titre de l'année 2024

ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ECOLOGIQUE

7. Mise en place d'une aide à l'achat pour un récupérateur d'eau de pluie auprès des particuliers
8. Mise en place d'un service supplémentaire de collecte des branchages en fagots
9. Eau potable : lancement d'une consultation pour des études relatives aux réseaux – Passation d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la CCAC, les communes d'Apremont, Chantilly, Gouvieux, Lamorlaye, Vineuil Saint Firmin et le SIAEP d'Avilly- Courteuil

TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES

10. Mise en place d'un groupement de commandes coordonné par l'Aire Cantilienne en matière de vidéoprotection : modification de la convention constitutive du groupement
11. Convention financière entre la commune de Mortefontaine et la CCAC pour le déploiement de caméras supplémentaires de vidéoprotection

TOURISME

12. Approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs entre l'Office de Tourisme de « Chantilly-Senlis », les Communautés de communes de Senlis Sud Oise et de l'Aire Cantilienne

RESSOURCES HUMAINES

13. Renouvellement de la convention entre la Ville de Chantilly et la CCAC relative à la mise à disposition d'un agent pour la direction du service instructeur des autorisations d'urbanisme
14. Adhésion à la convention cadre unique relative aux missions et services facultatifs du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise

Le jeudi 1^{er} février 2024,
François DESHAYES
Président

